

GUIDE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME AL'IN



**Simplifiez votre recherche de logement
social avec Action Logement !**

AL'in. 

ActionLogement 

al-in.fr



Sommaire

#0 Généralités	p.3
#1 Créer sa demande de logement social	p.4
#2 Créer son compte	p.5
#3 Importer sa demande de logement social	p.9
#4 Consulter/modifier sa demande	p.11
#5 Choisir une offre de logement	p.14
#6 Suivre sa candidature	p.18

#0 Généralités

- Vous allez utiliser la plateforme AL'in, accessible sur al-in.fr, pour effectuer votre recherche de logement social.
- Cette plateforme regroupe toutes les offres de logement proposées par les organismes bailleurs partenaires d'Action Logement Services.
- L'accès à l'offre de logement proposée sur la plateforme AL'in est réservé aux salariés des entreprises du secteur privé (de 10 salariés et plus, 50 salariés pour le secteur privé agricole), ou en situation prioritaire prise en charge par Action Logement Services (Article L 313-26-2 du Code de la construction et de l'habitation). Les autres demandeurs de logement ne seront pas prioritaires pour accéder aux offres de logement proposées sur AL'in.
- Attention, certaines entreprises peuvent définir des règles d'accès à la plateforme AL'in. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre entreprise !
- **En cas de question, vous pouvez nous joindre au 0 970 800 800.**

La plateforme AL'in propose des logements sociaux. **Pour connaître les règles d'attribution***, nous vous invitons à les consulter directement sur : demande-logement-social.gouv.fr

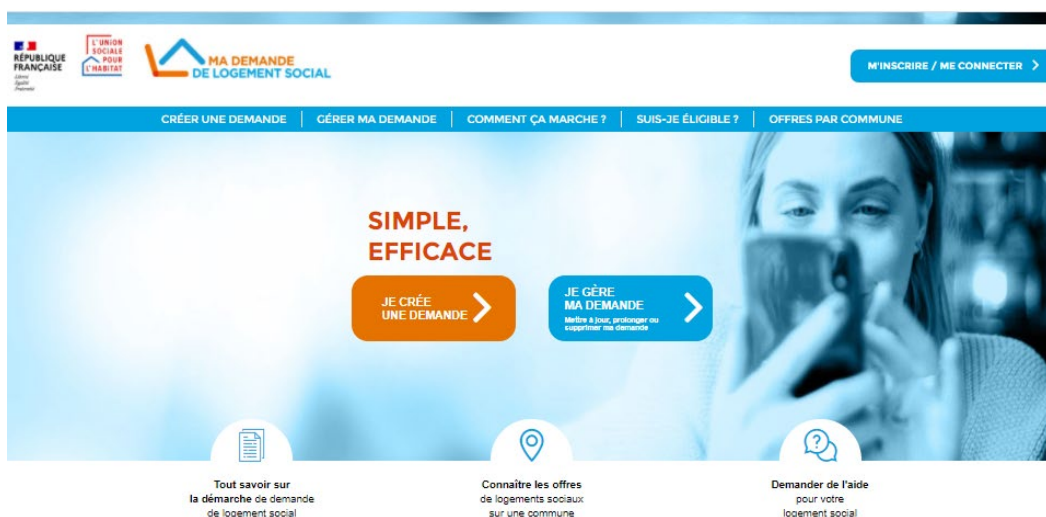
Important : Pour être candidat à une offre de logement sur la plateforme, vous aurez besoin de détenir un Numéro Unique de demande de logement social. Pour obtenir ce numéro, vous devez, au préalable, vous connecter sur : demande-logement-social.gouv.fr, compléter vos informations et déposer vos pièces justificatives.

* Principales règles d'attribution :

- Adéquation de votre revenu fiscal de référence avec des plafonds de ressources qui peuvent varier en fonction du logement (Chaque logement social est encadré par une norme locative. Selon la norme, le candidat locataire doit justifier de ressources égales ou inférieures à des plafonds réglementés qui varient en fonction de la composition familiale et du secteur géographique).
- Adéquation de la composition familiale de votre ménage avec la typologie du logement recherché :
 - Pour 1 personne : **T1/T2**
 - Pour 2 personnes : **T2/T3**
 - Pour 3 personnes : **T3/t4**
 - Pour 4 personnes : **T4/T5**
 - Pour 5 personnes et plus : **T5 et plus**
- Adéquation de votre capacité financière avec le montant du loyer : vous devez gagner (en incluant le cas échéant l'AL ou l'APL) environ 3 fois le montant du loyer (charges comprises).

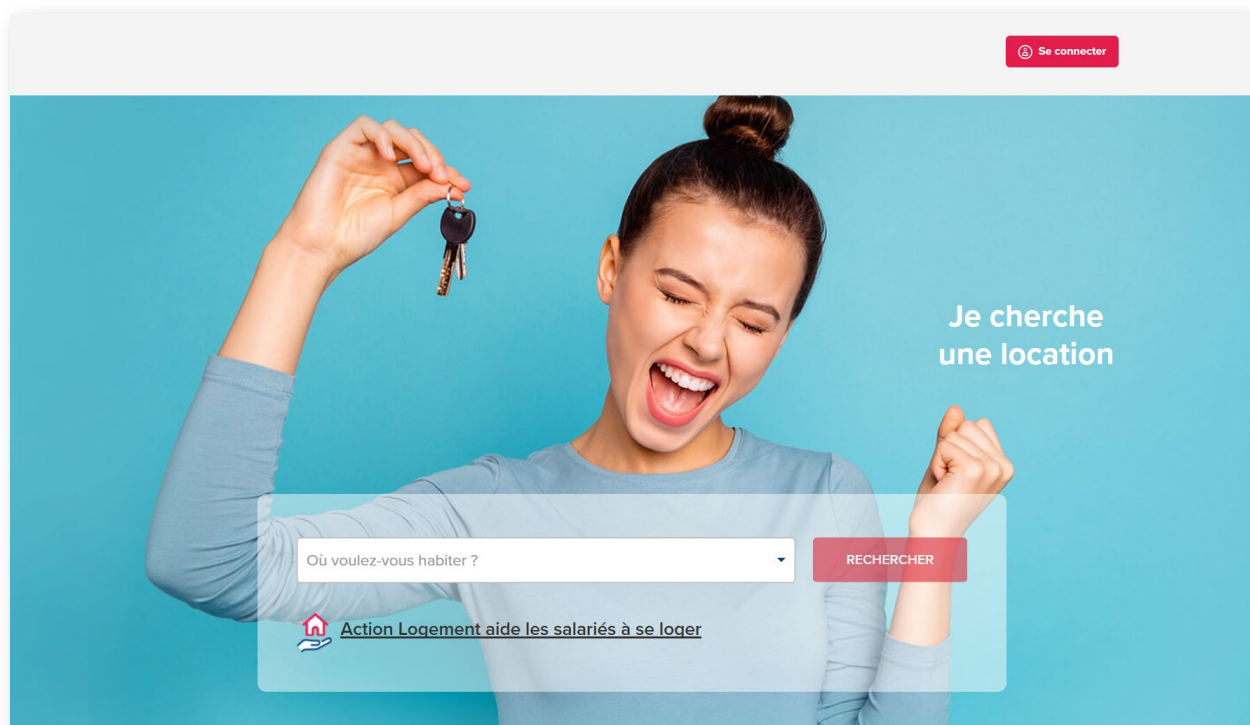
#1 Créer sa demande de logement social

- Pour bénéficier des offres de logement de la plateforme AL'in, vous devez avoir fait une demande de logement social et avoir obtenu votre **Numéro Unique** Départemental ou Régional (**NUD ou NUR**).
- Ce numéro est votre identifiant indispensable pour vous positionner sur une offre de logement social.
- Pour créer votre demande de logement social (saisie de votre demande et dépôt de l'ensemble de vos justificatifs) connectez-vous sur :
demande-logement-social.gouv.fr
- Si vous souhaitez bénéficier de la politique logement de votre entreprise, veillez à bien vous enregistrer en tant que demandeur principal.

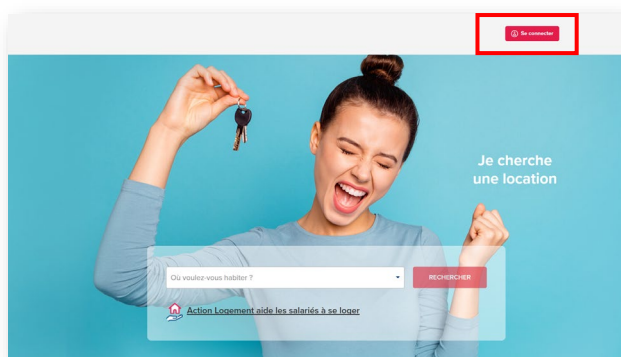


#2 Créer son compte [1/4]

- Vous vous connectez pour la première fois sur AL'in.
Pour consulter les offres adaptées à votre situation, **vous devez tout d'abord vous créer un compte.**
- Une fois votre compte créé, vous pouvez **recupérer l'ensemble des éléments de votre demande de logement social** (saisie de vos informations) à partir de votre Numéro Unique et **consulter les offres de logement.**



#2 Créer son compte [2/4]



- Connectez vous sur al-in.fr
- Sur la page d'accueil en haut à droite, cliquez sur « *Se connecter* ».

Bienvenue sur votre espace Salarié

Se connecter

Email

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

 Vous n'arrivez pas à vous connecter ? [Cliquez ici](#)

- La page de connexion s'affiche.
- Si vous n'avez pas encore de compte cliquez sur « *Créer mon compte* ».

Création de compte

Civilité * : Madame Monsieur

Nom de naissance * :

Prénom * :

Téléphone portable * : Email * :

J'ai compris et j'accepte l'utilisation de mes données personnelles.

- La page de création de compte s'affiche, renseignez tous les champs de ce formulaire.

#2 Créer son compte [3/4]

Création de compte

Civilité * : Madame Monsieur

Nom de naissance * :

Prénom * :


Téléphone portable * : Email * :

J'ai compris et j'accepte l'utilisation de mes données personnelles.

[Créer mon compte](#)

- Une fois le formulaire complété, cliquez sur « *Créer mon compte* » sans oublier de cocher la case « *J'ai compris et j'accepte l'utilisation de mes données personnelles* ».

Validation du compte



Pour valider votre compte cliquez sur le lien de confirmation qui vous a été envoyé sur votre boîte mail dupontjean@yopmail.com.

[Se connecter à mon compte](#)

- Votre compte est créé.
- Un e-mail de confirmation vous est envoyé sur l'adresse mail indiquée lors de la création de votre compte.

Action Logement Services : Demande d'accès
De: Action Logement <no-reply@actionlogement.fr>
Reçu le 06/06/2020 à 15:11

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande d'accès, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous et suivre les instructions.

[Cliquez ici](#)

Ce lien expire dans 12 heure(s).
Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, merci d'ignorer ce message.

Bien cordialement,

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

- Ouvrez l'e-mail intitulé « *Action Logement Services – Demande d'accès* » et cliquez sur « *Cliquez ici* ».

#2 Créer son compte [4/4]


Dernière étape avant la validation de votre compte

Dernière étape avant la validation de votre compte: **Valider** votre email

[» Cliquez ici](#)

- La page suivante s'affiche, cliquez sur « *Cliquez ici* ».

Mise à jour du mot de passe

 Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Nouveau mot de passe

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, doit contenir au moins 1 chiffre(s), ne doit pas être identique au nom d'utilisateur, doit contenir au moins 1 lettre(s) en majuscule et doit contenir au moins 1 lettre(s) en minuscule.

Confirmation du mot de passe

VALIDER

- Vous devez alors choisir un mot de passe et le confirmer.
- **Attention, votre mot de passe doit respecter certaines règles : il doit contenir au minimum 8 caractères avec, au moins, 1 chiffre, 1 lettre en majuscule et 1 lettre en minuscule. Il doit également être différent de votre nom d'utilisateur.**
- Saisissez votre mot de passe et confirmez-le en cliquant sur « *VALIDER* ».

Votre compte a été créé.

[« Revenir à l'application »](#)

Email

dupontjean@yopmail.com

Mot de passe

••••••••

Créer mon compte

[Mot de passe oublié ?](#)

JE ME CONNECTE

- Votre compte est créé, cliquez sur « *Revenir à l'application* »
- Saisissez alors votre identifiant (email choisi lors de la création du compte) et votre mot de passe, puis cliquez sur « *JE ME CONNECTE* »

#3 Importer sa demande de logement social

J'ai déjà un numéro NUR-NUD*

Oui Non

Si vous n'avez pas de numéro unique et que votre demande de logement porte sur l'un des départements suivants, nous vous invitons à aller sur le site dédié afin d'obtenir votre Numéro Unique. Vous pourrez ensuite venir déposer votre demande sur notre plateforme.

- Allier (03) : <https://mademande03.dlauvergne.fr/>
- Calvados (14) : <https://www.demandelogement14.fr/imhowebGP14/>
- Cantal (15) : <https://mademande15.dlauvergne.fr/>
- Charente (16) : <https://www.demandelogement16.fr/imhowebGP16/>
- Charente Maritime (17) : <https://www.demandelogement17.fr/imhowebGP17/>
- Côte-d'Or (21) : <https://www.demandelogementbourgognefranchecombe.fr/imhowebGP21/>
- Côtes-d'Armor (22) : <https://www.demandelogement22.fr/imhowebGP22/>
- Doubs (25) : <https://www.demandelogementbourgognefranchecombe.fr/imhowebGP25/>
- Finistère (29) : <https://www.demandelogement29.fr/imhowebGP29/>
- Haute-garonne (31) : <https://www.demandelogement31.fr/imhowebGP31/>
- Ille-et-Vilaine (35) : <https://www.demandelogement35.fr/imhowebGP35/>
- Indre-et-Loire (37) : <https://www.demandelogement37.fr/imhowebGP37/>
- Haute-loire (43) : <https://mademande43.dlauvergne.fr/>
- Loire-atlantique (44) : <https://www.demandelogement44.fr/imhowebGP44/>
- Maine-et-loire (49) : <https://www.demandelogement49.fr/imhowebGP49/>
- Manche (50) : <https://www.demandelogement50.fr/imhowebgp-prod/>
- Mayenne (53) : <https://www.demandelogement53.fr/imhowebGP53/>
- Morbihan (56) : <https://www.demandelogement56.fr/imhowebGP56/>
- Nièvre (58) : <https://www.demandelogementbourgognefranchecombe.fr/imhowebGP21/>
- Orne (61) : <https://www.demandelogement61.fr/imhowebGP61/>
- Puy-de-dôme (63) : <https://mademande63.dlauvergne.fr/>
- Bas-rhin (67) : <https://www.demandelogement-alsace.fr/imhowebGP67/pages/67/67.html>
- Haut-rhin (68) : <https://www.demandelogement-alsace.fr/imhowebGP67/pages/67/67.html>
- Sarthe (72) : <https://www.demandelogement72.fr/imhowebGP72/>
- Deux-sèvres (79) : <https://www.demandelogement79.fr/imhowebGP79/>
- Vendée (85) : <https://www.demandelogement85.fr/imhowebGP85/>
- Vienne (86) : <https://www.demandelogement86.fr/imhowebGP86/>
- Vosges (88) : <https://vosges.demandelogement88.fr/imhowebGP88/>

-Pour tous les autres départements : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>

Numéro NUD/NUR

- Pour créer une demande dans AL'in, vous devez avoir obtenu votre Numéro Unique (NUD ou NUR).
- Si vous n'avez pas de Numéro Unique, vous devez vous connecter sur **demande-logement-social.gouv.fr** pour effectuer votre demande de logement social et obtenir votre numéro.

Ma situation | Sans votre demande, ces logements peuvent ne pas être adaptés à votre situation. | **Mes candidatures**

Pour postuler aux offres, vous devez saisir ci-dessous votre Numéro Unique. Il vous permettra d'accéder directement à votre situation.

J'ai déjà un numéro NUR-NUD*

Oui Non

Numéro NUD/NUR

Accéder à ma demande

*Numéro Unique Régional - Numéro Unique Départemental

Une fois votre situation validée, des pièces justificatives vous seront réclamées. A l'issue de ces étapes, des offres adaptées à votre situation vous seront proposées. Vous pourrez dès lors postuler aux offres correspondant à votre situation (à titre d'exemple : si vous êtes seul, vous ne pourrez pas accéder aux offres de logement T3).

- Si vous possédez ce numéro, cliquez sur « Oui » et saisissez le dans la zone adaptée.
- Puis cliquez sur « Accéder à ma demande ».

J'ai déjà un numéro NUR-NUD*

Oui Non

0080321000486G1U21

Accéder à ma demande

*Numéro Unique Régional - Numéro Unique Départemental

Votre code d'accès est envoyé sur l'adresse mail que vous avez indiquée dans le cadre de l'obtention de votre Numéro unique d'enregistrement (NUJ/NUJ).

L'email associé à votre demande est *****@yopmail.com

Si vous n'avez plus accès à cette boîte mail, vous devez vous rendre sur le site d'origine d'enregistrement afin de modifier cet email et effectuer de nouveau cette action.

Pour la sécurité de vos données vous devez renseigner ci-dessous le code qui vous a été envoyé par e-mail dans un délai de 24H. N'hésitez pas à vérifier dans vos spams

Mon code d'accès **OK**

- Vous allez recevoir un code d'activation sur l'adresse email utilisée lors de l'enregistrement de votre demande de logement social.
- Ce code sera à saisir dans la zone qui s'affiche sur votre page. Ce code est actif durant un délai de 24h.

➔ Votre demande est importée sur al-in.fr.

#3 Importer sa demande de logement social

Saisie de vos informations demandeur(s)

① Demandeur 1 (obligatoire)

Civilité * :

Madame Monsieur

Nom d'usage ou d'époux(se) * :

DI BIASE

Prénom * :

Alexandre

Email * :

alex.dib@yopmail.com

Téléphone portable: Téléphone fixe :

Situation professionnelle * :

CDI Agents publics CDD / Stagiaire / intérim

Artisan / commerçant / profession libérale

Demandeur d'emploi Apprenti Etudiant

Retraité Autre

SIRET : (n° à retrouver sur votre bulletin de salaire)

Code Entreprise :

Mes souhaits concernant mes données personnelles

Mes choix :

Je souhaite rester anonyme
Mes informations personnelles ne seront pas envoyées à mon entreprise. Je ne bénéficierai pas de la politique logement de mon entreprise.

Je souhaite profiter de la politique logement de mon entreprise
L'Autorité Action Logement à rendre accessibles en lecture seule à mon entreprise les données qui lui sont nécessaires pour la validation et le suivi de ma demande. Je pourrais ainsi bénéficier de la politique logement de mon entreprise.

Mentions d'informations RGPD pour la collecte des données
En savoir +

- Vérifiez vos informations sur le mini-formulaire, et, le cas échéant, saisissez votre code entreprise.

N° SIRET :

Le N° SIRET est obligatoire sur AL'in, veillez à bien l'enregistrer sur votre demande de logement social.

Code Entreprise :

Si votre entreprise a défini un Code Entreprise, il faut le renseigner.

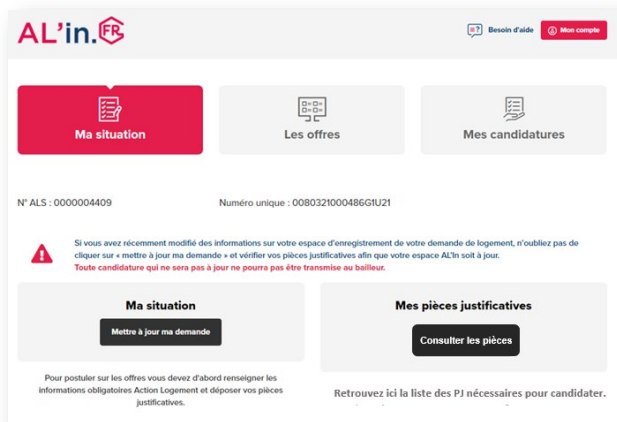
- Indiquez votre choix concernant l'utilisation de vos données personnelles.

Choix n°1 : vous souhaitez rester anonyme. Votre entreprise ne verra pas votre demande, vous ne disposerez pas de l'aide que cette dernière pourrait vous apporter (pas de points entreprise).

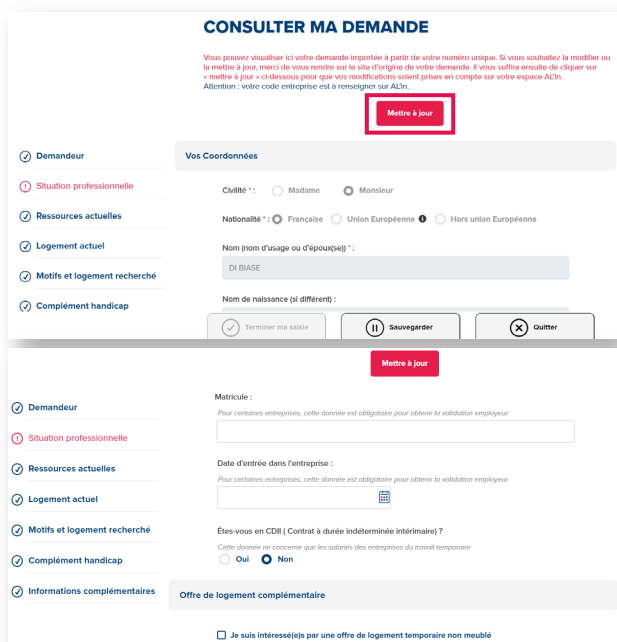
Si vous souhaitez profiter de la politique logement de votre entreprise :

- **Choix n°2 :** votre entreprise peut visualiser : civilité, nom, prénom, date de naissance, nom employeur, Siret employeur, oui/non plusieurs employeurs, code postal/commune du lieu de travail, commune logement actuel, localisation souhaitée.
- **Choix n°3 :** votre entreprise aura accès à l'intégralité de votre demande et pourra vous accompagner à candidater sur des logements. Elle pourra également consulter l'historique de vos candidatures, c'est-à-dire voir l'ensemble des logements sur lesquels vous vous êtes positionnés.

#4 Consulter/modifier sa demande

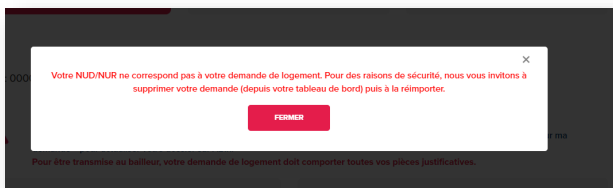
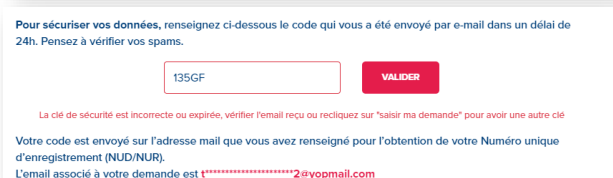
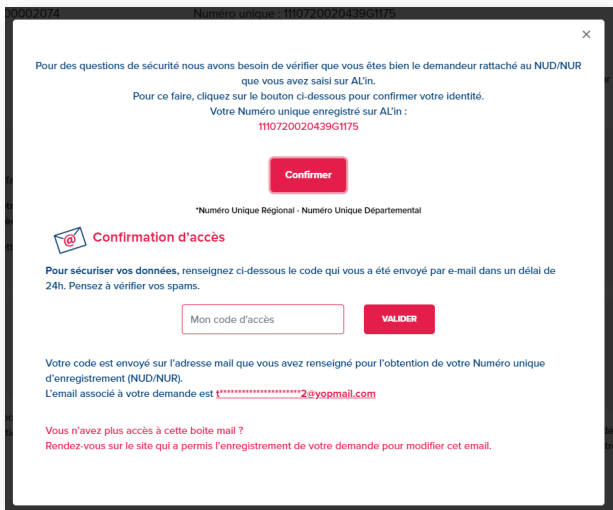
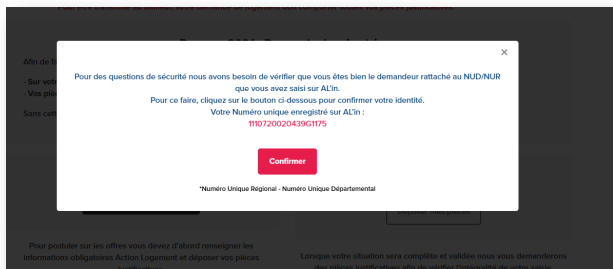


- Vous accédez ensuite à votre tableau de bord.
- Pour consulter votre demande, cliquez sur « *Mettre à jour ma demande* ».



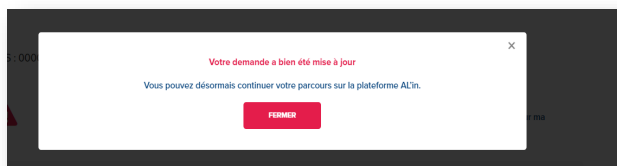
- Une fois votre demande de logement importée dans AL'in, vous pouvez consulter vos informations.
- Pour toute modification, vous devez vous connecter sur demande-logement-social.gouv.fr
- Puis revenir sur al-in.fr et cliquer sur « *Mettre à jour* ».

#4 Consulter/modifier sa demande

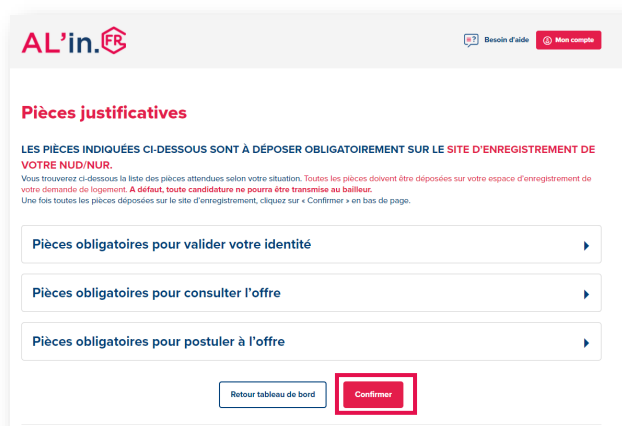


- Si votre demande a été créée sur AL'in avant le 20/04/21, vous devez la mettre à jour afin de valider votre Numéro Unique en renseignant un code de sécurité. Une fois cette première mise à jour réalisée avec succès, les futures mises à jour se feront avec un simple clic sur le bouton « Mettre à jour ».
- Cliquez sur « Confirmer ».
- Renseignez le code de sécurité qui vous a été envoyé à l'adresse mail que vous avez indiquée pour l'obtention de votre Numéro Unique et validez.
- Si le code de sécurité est incorrect, vérifiez l'email ou recliquez sur « Saisir ma demande » pour recevoir un nouveau code.
- Si le nom, le prénom ou la date de naissance saisis ne correspondent pas à ceux rattachés au Numéro Unique, vous devrez supprimer votre demande sur AL'in, puis la réimporter.

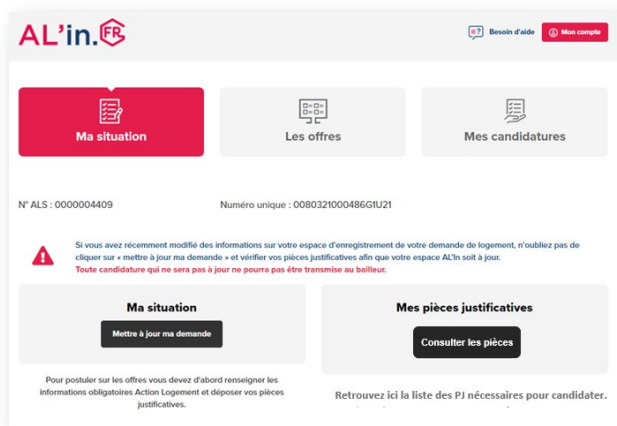
#4 Consulter/modifier sa demande



- Si les informations sont correctes vous pouvez poursuivre votre parcours.



- Vous accédez à la liste des pièces justificatives qui sont obligatoires pour être candidat à une offre de logement.
- Assurez-vous d'avoir bien déposé l'ensemble de ces pièces sur demande-logement-social.gouv.fr
- Vous devez confirmer qu'elles ont bien été déposées sur le site en question.



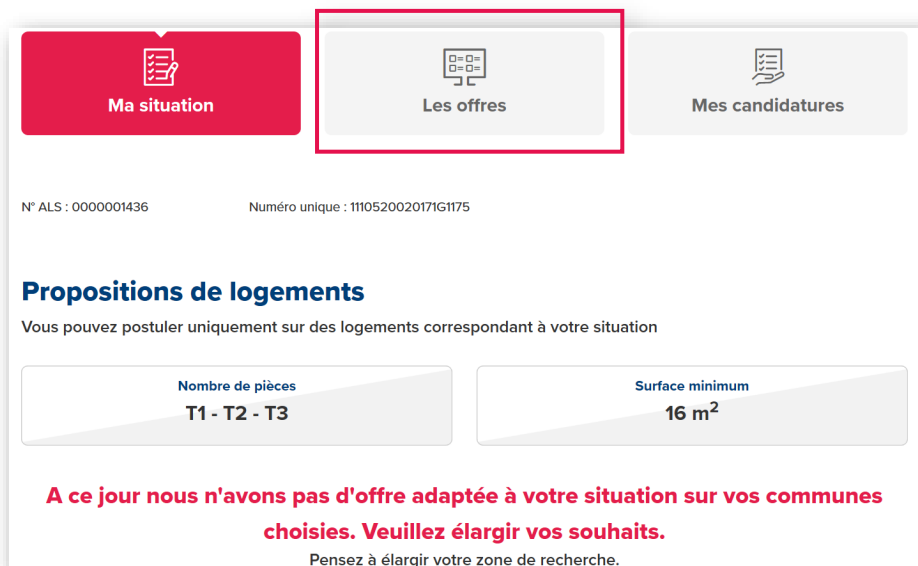
- Vous accédez à votre tableau de bord et vous pouvez à présent consulter la liste des logements.

ATTENTION

Vous devez impérativement déposer l'ensemble de vos pièces justificatives sur demande-logement-social.gouv.fr pour que votre candidature soit prise en compte lorsque vous vous positionnez sur un logement.

#5 Choisir une offre de logement

- S'il y a des offres de logement correspondant à votre situation, le nombre d'offres s'affiche et vous pouvez y accéder en cliquant sur le bouton « *Les offres* ».

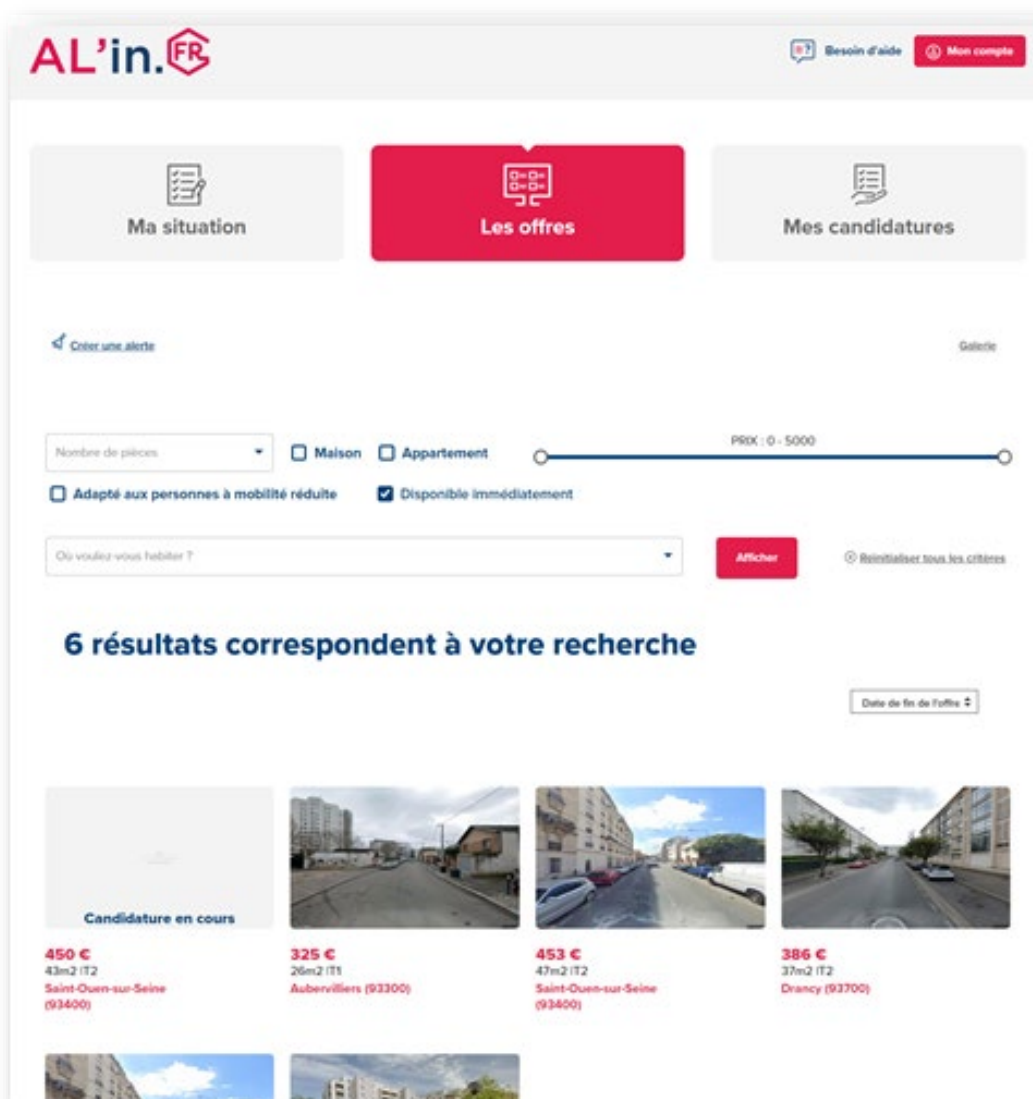


The screenshot shows a navigation bar with three buttons: 'Ma situation' (red), 'Les offres' (grey, highlighted with a red box), and 'Mes candidatures' (grey). Below the navigation bar, the user's identification numbers are displayed: 'N° ALS : 0000001436' and 'Numéro unique : 1110520020171G1175'. The main section is titled 'Propositions de logements' and contains the text 'Vous pouvez postuler uniquement sur des logements correspondant à votre situation'. Below this, there are two filter boxes: 'Nombre de pièces' with the value 'T1 - T2 - T3' and 'Surface minimum' with the value '16 m²'. At the bottom, a red message states: 'A ce jour nous n'avons pas d'offre adaptée à votre situation sur vos communes choisies. Veuillez élargir vos souhaits.' followed by the text 'Pensez à élargir votre zone de recherche.'

- **Attention** : il est possible que votre situation ne corresponde à aucun logement disponible.
- Dans ce cas, vous pouvez élargir votre zone de recherche sur demande-logement-social.gouv.fr et en vous reconnectant sur al-in.fr, vous devrez cliquer sur « *Mettre à jour ma demande* ».

#5 Choisir une offre de logement

- Les résultats correspondant à votre recherche s'affichent.
- Cliquez sur l'annonce pour en voir le détail.



#5 Choisir une offre de logement



Date limite de candidature
07/10/2020



Disponible dès le
18/10/2020







841 €
47m² | T2

PARIS 11EME ARRONDISSEME
(75011)

Description

Dans une rue très commerçante, cet immeuble avec centre intérieure comprend 88 logements avec parkings. Il est situé à 300 et 500m du métro lignes 1, 5, 8 et 9. Les écoles se trouvent également à proximité.

Caractéristiques du logement

 Etage 1


 Adapté aux personnes à mobilité réduite

 Emission de gaz à effet de serre: 




- En cliquant sur une offre, vous accédez au détail de celle-ci.

[Retour aux résultats](#)



Date limite de candidature
05/06/2020

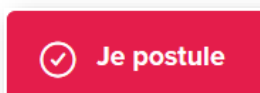


Disponible dès le
09/07/2020

- Cliquez sur le lien « *Retour aux résultats* » à tout moment si nécessaire.

#5 Choisir une offre de logement

- Une fois que vous avez choisi l'offre de logement qui vous convient, vous pouvez déposer votre candidature en allant sur l'annonce de votre choix et en cliquant sur le bouton « *Je postule* ».

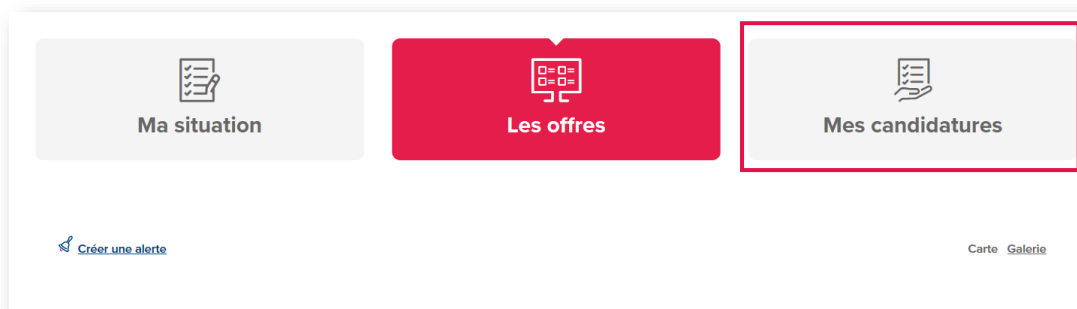


- Vous allez alors obtenir le message ci-contre vous confirmant la prise en compte de votre candidature.
- Cliquez sur « *OK* ».

Ce logement a bien été ajouté à vos candidatures

OK

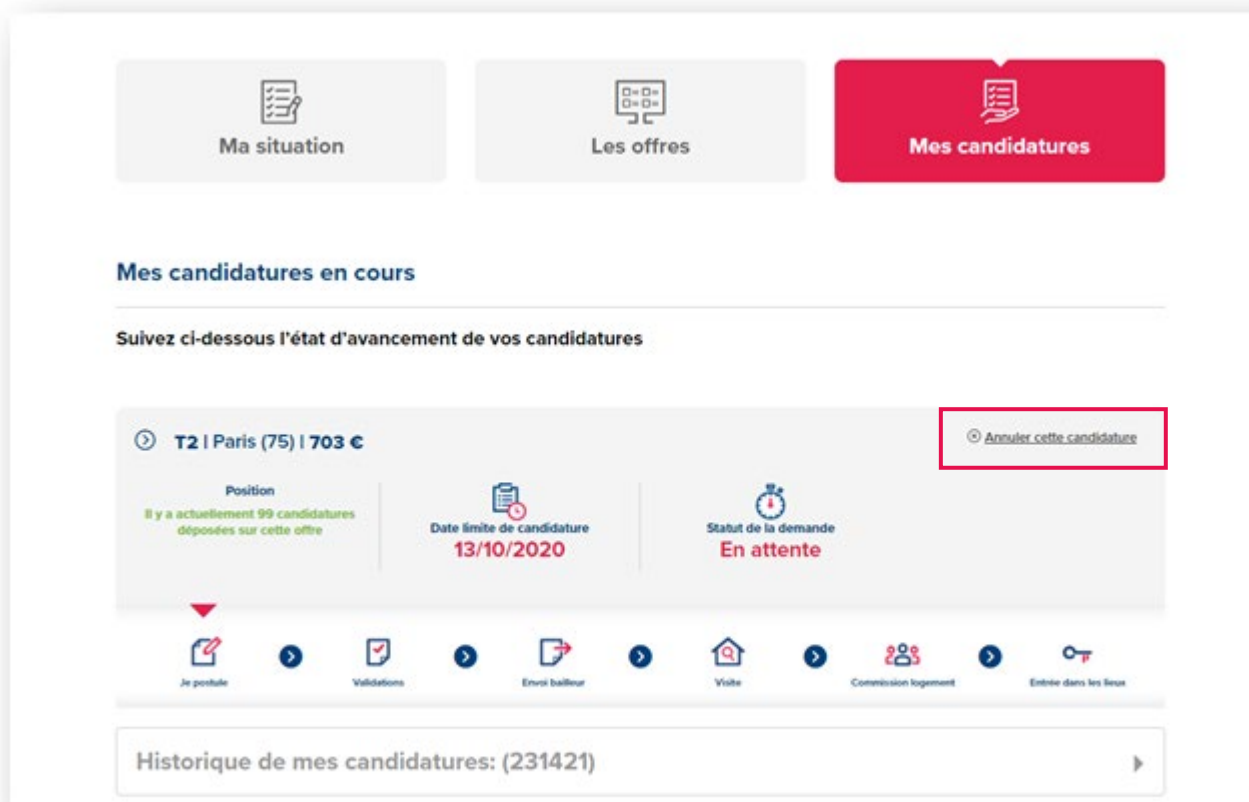
- Cliquez sur le bouton « *Mes candidatures* » pour accéder à celle-ci.



#6 Suivre sa candidature

- Une fois que vous avez candidaté, vous pouvez suivre cette candidature en cliquant sur le bouton « *Mes candidatures* ».
- Vous pouvez annuler cette candidature à tout moment si vous changez d'avis en cliquant sur le lien « *Annuler cette candidature* ».

Attention ! Vous ne pouvez avoir qu'une seule candidature active : vous vous positionnez sur un seul logement à la fois.



The screenshot displays the 'Mes candidatures' (My Applications) section of the AL'in website. At the top, there are three navigation buttons: 'Ma situation', 'Les offres', and 'Mes candidatures' (highlighted in red). Below this, the section is titled 'Mes candidatures en cours' and includes the instruction 'Suivez ci-dessous l'état d'avancement de vos candidatures'. A specific application for 'T2 | Paris (75) | 703 €' is shown. It features three main status indicators: 'Position' (99 applications), 'Date limite de candidature' (13/10/2020), and 'Statut de la demande' (En attente). A red box highlights the 'Annuler cette candidature' link. A progress bar at the bottom shows the steps: 'Je postule', 'Validations', 'Envoi bailleur', 'Visite', 'Commission logement', and 'Entrée dans les lieux'. A search bar at the bottom indicates 'Historique de mes candidatures: (231421)'.

#6 Suivre sa candidature

- **Une fois que vous avez candidaté, votre dossier va être étudié par un conseiller Action Logement.**
- Il est possible que vous soyez contacté en vue d'optimiser vos chances d'obtenir le logement sur lequel vous vous êtes positionné.

Les différentes étapes de votre candidature :

Étape 1

Vous candidatez sur un logement.

Étape 2

Action Logement valide ou non votre candidature suite à l'analyse de votre dossier. Si votre dossier est invalidé, vous pouvez d'ores et déjà vous positionner sur un autre logement.

Étape 3

Si votre dossier a été validé, il est transmis au bailleur qui va l'instruire avec d'autres dossiers de candidature présentés sur le même logement.

Étape 4

Le bailleur peut vous contacter pour compléter votre dossier ou organiser la visite du logement.

Étape 5

La Commission d'Attribution (CALEOL) se réunit et décide de l'attribution du logement.

Le bailleur, via sa Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL), est responsable de l'attribution du logement.

Étape 6

Le bailleur vous transmet le résultat de la Commission.

Vous retrouvez également ce résultat sur al-in.fr dans le suivi de votre candidature.

Étape 7

Si le logement vous est attribué, le bailleur prend contact avec vous pour vous proposer de visiter le logement (si vous ne l'avez pas déjà fait) et organiser la signature de votre bail.

Si votre candidature n'a pas été retenue, elle sera archivée et vous recevrez un courrier du bailleur vous informant de sa décision.

Vous pourrez alors vous positionner sur une nouvelle offre disponible et adaptée à votre situation.



#6 Suivre sa candidature

- **Après avoir déposé une candidature, vous ne pouvez plus vous positionner sur un autre logement avant d'avoir :**
 - obtenu une réponse de la part d'Action Logement et du bailleur concerné,
 - ou
 - annulé cette candidature pour vous positionner sur une offre qui vous convient mieux.
- Une fois votre dossier transmis au bailleur, la candidature sera traitée selon les délais de notre partenaire.
- **Important :** pour connaître le fonctionnement du classement des candidatures utilisé par le site al-in.fr, nous vous invitons à vous reporter aux Conditions Générales d'Utilisation du site.
- **Rappel :** vous ne pouvez avoir qu'une seule candidature active.

Si vous changez d'avis parce que vous avez trouvé une offre qui vous correspond mieux ou parce que vos chances d'obtenir le logement ont fortement baissé, vous devez « Annuler cette candidature ».
- Afin d'optimiser vos chances de réussites, pensez à élargir vos zones de recherche directement sur le site sur lequel vous avez effectué votre demande de logement social .

Vous avez une question ?

- Rendez-vous sur le [centre d'aide AL'in](#) (FAQ, vidéos et guides pas à pas)
- Contactez-nous en complétant [notre formulaire de contact](#).
- Appelez votre Centre de Relation Client au **0970 800 800**.